



6 ans

► Éveil musical

(un cours collectif de 45mn hebdomadaire)

Qu' est ce que l'Eveil Musical ?

Les musiciens intervenants et les animateurs s'inspirent et adaptent souvent des éléments issus des pédagogies « actives ».

Les sessions d'éveil sensibilisent l'enfant aux sons, aux rythmes et aux couleurs musicales. Elles lui permettent de manipuler les différentes familles d'instruments, de découvrir leur voix comme outil musical et, éventuellement, de faire le choix d'un instrument à étudier.

L'intervenant propose aux enfants une démarche musicale et ludique, adaptée à leur âge.

Les percussions sont privilégiées car faciles à utiliser pour faire comprendre le principe du rythme, mais on s'appuie aussi sur des *instrumentarium* .

Les enfants apprennent également à reconnaître la hauteur des sons, ils chantent beaucoup et dansent souvent, l'écoute musicale étant mise à l'honneur.

L'Ecole de Musique de Gières propose des cours d'éveil pour les enfants à partir de 6 ans (éveil au rythme, chant, expression corporelle), avant d'engager le cours d'initiation instrumentale à 7 ans avec l'apprentissage du solfège .

L'éveil est un excellent moyen de familiariser l'enfant avec la musique, l'instrument, le langage et les codes musicaux. C'est aussi la meilleure introduction à l'entrée dans l'apprentissage musical proprement dit.

